

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 11 (1866)  
**Heft:** 14

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par

MM. F. LECOMTE, lieut.-colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie;  
E. CUÉNOD, capitaine fédéral du génie.

---

N° 14.                      Lausanne, le 17 Juillet 1866.                      XI<sup>e</sup> Année.

---

**SOMMAIRE.** — Quelques réflexions et propositions sur l'établissement d'une institution de Winkelried. (*Suite et fin.*) — Répartition de l'armée fédérale. (*Suite.*) — Actes officiels. — Nouvelles et chronique.

**SUPPLÉMENT.** — La crise européenne. (*Suite et fin avec carte d'Allemagne.*)

**SUPPLÉMENT.** — REVUE DES ARMES SPÉCIALES.

---

## QUELQUES RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE INSTITUTION DE WINKELRIED

*dont il a été parlé il y a déjà longtemps, et telle qu'elle a été présentée par le comité de la Société cantonale des officiers bernois.*

« Confédérés! Je vous ouvre le chemin !  
« Prenez soin de ma femme et de mes en-  
« fants. »

(*Suite et fin.*)

Pour la plus grande clarté de cet aperçu nous l'avons divisé en trois parties; en développant chaque point séparément, nous voulons tenter de prouver que la réalisation de nos idées est possible.

Voici les questions que nous nous sommes posées:

- 1<sup>o</sup> Qui devra se charger de l'exécution?
- 2<sup>o</sup> Comment se procurer les moyens?
- 3<sup>o</sup> Comment l'institution devra-t-elle être organisée, afin que dans toutes les circonstances elle puisse répondre à son but?

### PREMIÈRE QUESTION.

Une question préliminaire serait nécessaire, à savoir si la fondation reposera sur une base volontaire ou obligatoire.

L'expérience nous enseigne qu'une pareille institution ne pourrait exister basée sur la seule bonne volonté, cela ne serait même pas